Image not found or type unknown

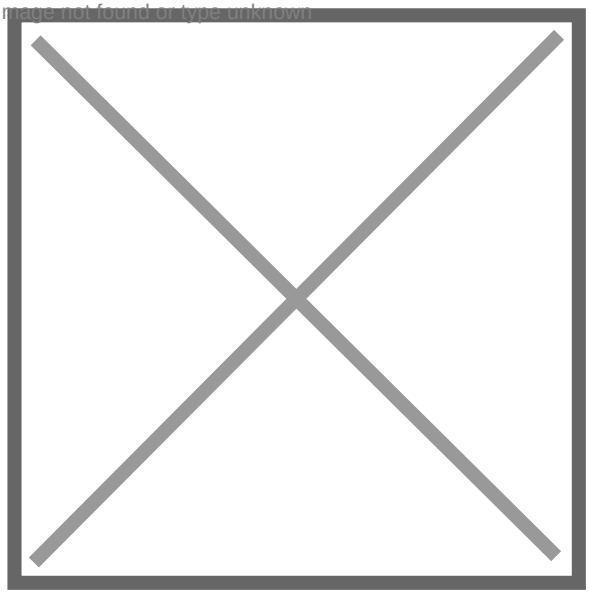

Acte de donation effectué une semaine avant le décès

Par **Didier**, le **17/03/2009** à **19:10**

Bonjour,

Mon père est décédé il y a une semaine. il s'était remarié début février et une semaine avant son décès (il était très malade) une donation a été effectuée entre époux.
Cette donation est-elle valable, ayant été faite seulement une semaine avant le décès ? (mon père avait cette maison et le reste bien avant ce remariage).
Je précise que nous sommes 2 enfants (aucun autre enfant n'est né de ce remariage).
Ma belle-mère peut-elle vendre ou profiter de l'usufruit de la maison ?

Merci beaucoup pour vos réponses.
Didier

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés